cahier de recommandations architecturales et paysagères

Construire, rénover, restaurer, vivre au Pays des Couleurs

Communauté de Communes DU PAYS DES COULEURS

ARANDON, BOUVESSE-QUIRIEU, BRANGUES, CHARETTE, COURTENAY, CREYS-MEPIEU, LE BOUCHAGE, LES AVENIERES, MONTALIEU-VERCIEU, MORESTEL, PARMILIEU, PASSINS, PORCIEU-AMBLAGNIEU, SAINT-SORLIN DE MORESTEL, SAINT-VICTOR DE MORESTEL, SERMERIEU, VASSELIN, VEYRINS-THUELLIN, VEZERONCE-CURTIN

SOMMAIRE

4 LE MOT DU PRESIDENT
5 *LE TERRITOIRE /* Le Pays des Couleurs
6 *SITE ET GEOGRAPHIE /* Un paysage, des paysages
7 *SITE ET GEOGRAPHIE /* Le respect du site
8/9 *L'ECHELLE URBAINE /* Les structures initiales des villages
10/11 *L'ECHELLE URBAINE /* L'extension des villages
12 *LA PARCELLE /* L'implantation du bâti sur le terrain
13 *LA PARCELLE /* Le rapport à la pente, l'accès
14 *LE BATI /* Les qualités de la maison dauphinoise
15 *LE BATI /* Entretien et rénovation du bâti existant
16 *LE BATI /* L'architecture adaptée aux modes de vie d'aujourd'hui
17 *LE BATI /* L'intégration de l'architecture contemporaine
18 *LES EXTERIEURS /* Le rapport espace privé / espace public
19 *LES EXTERIEURS /* Les clôtures
20 *LES EXTERIEURS /* La cour, le jardin, le sol
21 *LES EXTERIEURS /* La cour, le jardin, l'eau
22 *LES EXTERIEURS /* La cour, le jardin, les plantations
23 *LES EXTERIEURS /* La cour, le jardin, le plan de composition

Entrons au Pays des Couleurs

La qualité du territoire et des paysages constitue un des atouts essentiels du Pays des Couleurs qu'il nous faut, plus que jamais, préserver.
Le développement durable doit permettre la réconciliation entre les exigences de développement socio-économique et les exigences de protection de l'environnement.

Au sein de la Communauté, les élus des 19 communes se sont engagés en faveur d'une urbanisation maîtrisée et harmonieuse. Le Pays des Couleurs s'est ainsi doté d'une consultance architecturale. Avant même d'arrêter le choix du lieu de votre projet, avant les premières esquisses, vous pouvez rencontrer gratuitement l'architecte conseil. Se poser les bonnes questions avant de construire, c'est aussi faciliter les démarches administratives.

4 Le mot du président

L'accélération brutale de l'urbanisation ces dernières années au Pays des Couleurs, situé dans l'aire d'influence de la métropole lyonnaise, a eu pour conséquence de nombreuses constructions marquant le paysage.
La qualité de ce paysage doit être une préoccupation partagée, au niveau des décideurs, des aménageurs et des particuliers. « *Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde.* » Victor Hugo
C'est ainsi que la forme des nouveaux lotissements doit être réinventée pour qu'ils constituent véritablement le prolongement naturel des villages. C'est ainsi que les projets individuels doivent être empreints de bon sens, dans un souci de fonctionnalité, de qualité de vie, d'économie d'espace et d'économie financière !
Les effets de mode, tels que les détails architecturaux du type colonnes romaines, sont à proscrire. S'il ne s'agit pas d'imposer la même maison à tout le monde, la recherche d'originalité ne se justifie pas à tout prix.

La présente plaquette architecturale expose les principes essentiels pour comprendre un paysage avant de construire dedans. Ce n'est pas un guide règlementaire, sa vocation est de faire partager la sensibilité des lieux et des paysages du Pays des Couleurs et d'inviter chacun, par quelques éléments de connaissance et de méthodes, à être un acteur éclairé de l'évolution du territoire pour des projets de toute taille (construction, réhabilitation, aménagements divers, clôture…)

Tous ensemble, nous devons apprendre à mieux construire, en harmonie avec le paysage,
en choisissant des techniques respectueuses de l'environnement, afin de préserver et d'améliorer le cadre de vie de tous et de chacun.
… Suivons avec intérêts les recommandations d'Adyton*.

Olivier BONNARD,
Président de la Communauté de Communes du Pays des couleurs

** Adyton : « terme d'architecture grec ancien signifiant lieu dont l'entrée est réservée à certaines fonctions »*

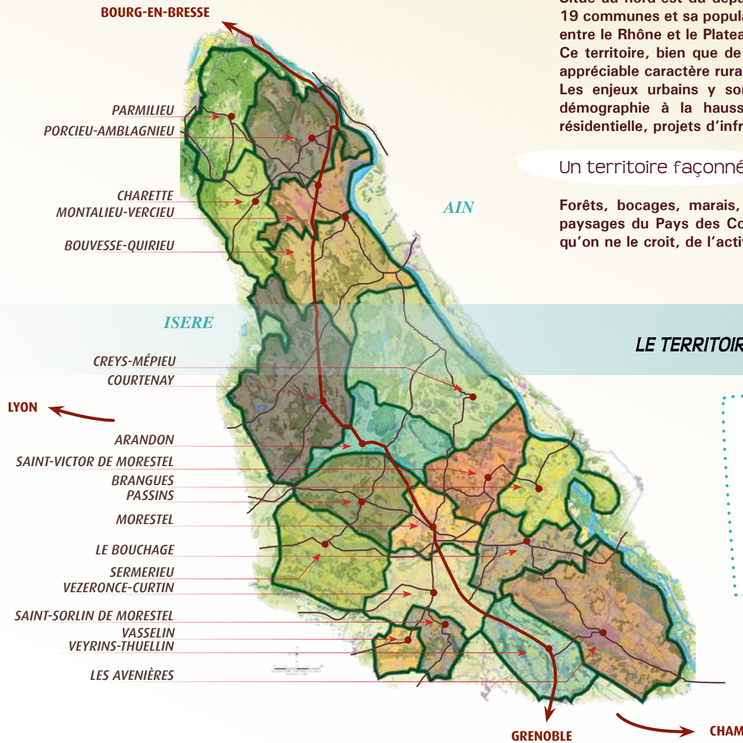

Un territoire en mutation

Situé au nord-est du département de l'Isère, le Pays des Couleurs regroupe aujourd'hui 19 communes et sa population avoisine les 25 000 habitants. Il s'étire sur plus de 30 km entre le Rhône et le Plateau de l'Isle Crémieu.
Ce territoire, bien que de plus en plus marqué par la proximité de Lyon, conserve son appréciable caractère rural. Il n'en subit pas moins l'influence de l'agglomération.
Les enjeux urbains y sont nombreux, issus de l'imbrication de facteurs multiples : démographie à la hausse, croissance économique forte en périphérie, attractivité résidentielle, projets d'infrastructures (A48…)

Un territoire façonné

Forêts, bocages, marais, terres cultivées, villages et hameaux… Si le caractère des paysages du Pays des Couleurs est d'abord l'œuvre de la nature, il résulte aussi, plus qu'on ne le croit, de l'activité des hommes.

Vous qui souhaitez vous installer ici, au cœur de ce paysage patiemment élaboré par l'homme et le temps, vous déposerez à votre tour la marque de votre présence nouvelle.

Vous participerez ainsi à cette évolution perpétuelle qui façonne en le transformant le caractère du Pays des Couleurs.

1- Plateaux calcaires de l'Isle Crémieu

2 - Collines du Bas Dauphiné, vues de Vasselin

3- Les Avenières, vallée du Rhône

Des paysages contrastés

Le Pays des Couleurs rassemble des paysages bien distincts :
- toute la partie Nord et Ouest de la communauté de communes fait partie des plateaux calcaires de l'Isle Crémieu
- au sud, il est fermé par les collines du Bas Dauphiné, succession de vallées et de reliefs Est-Ouest
- la frange Est est constituée par la vallée du Rhône.

Un paysage, des paysages

Sachez tirer partie des éléments naturels.
Observez la topographie générale.
Prenez en compte l'ensoleillement du terrain, le sens des vents dominants.

Il peut être astucieux par exemple :
• d'utiliser les espaces de services (garage, cellier, hall, sanitaires) en espace tampon au nord
• d'optimiser les ouvertures pour bénéficier d'un ensoleillement maximum l'hiver.

Le pisé et la pierre

La géographie se lit également dans l'architecture, avec une prédominance des maisons en pisé dans la partie sud du territoire, et de la pierre au nord. Cette division coïncide avec la limite des plateaux calcaires.

Un bâti qui dialogue avec l'horizon

Par son échelle, sa simplicité et son caractère massif, l'architecture traditionnelle est souvent à l'échelle du territoire et dialogue avec l'horizon.
Comment le bâti nouveau va-t-il être perçu dans le paysage, peut-on retrouver le même rapport d'échelle ?

Arandon

Le respect du site

Pensez votre projet à partir du paysage « Votre projet est bien à vous mais le paysage est à tout le monde ». DDE de l'Isère

Faites l'inventaire des vues possibles pour faire entrer le paysage dans votre maison.
Repérez les motifs paysagers alentour qui pourraient être réinterprétés dans votre projet.

Sachez que l'urbanisation est dictée par des règles communes et que, par exemple, une construction isolée n'a pas sa place sur une crête.

Différents types de villages...

La situation de crête, le carrefour d'axes majeurs, la fourche, enfin la route constituent quatre modes d'urbanisation majeurs et récurents des centre-bourgs et hameaux des dix-neuf communes du Pays des Couleurs.

le « village sur la crête » est né du besoin de se protéger de zones inondables ou marécageuses. Les constructions se ressèrent sur les buttes hors d'eau.

Brangues

le « village carrefour » s'est installé au croisement de plusieurs voies de communication, c'est un lieu d'escale.

Vézeronce-Curtin

le « village fourche » s'est blotti entre les collines, à l'embranchement de deux directions d'une même route départementale.

Saint-Sorlin de Morestel

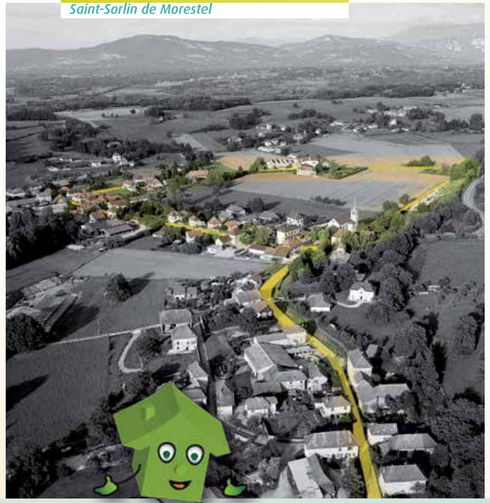

le « village rue » s'est organisé le long d'un axe principal, voie de transit à caractère interdépartemental voire national.

Montalieu-Vercieu

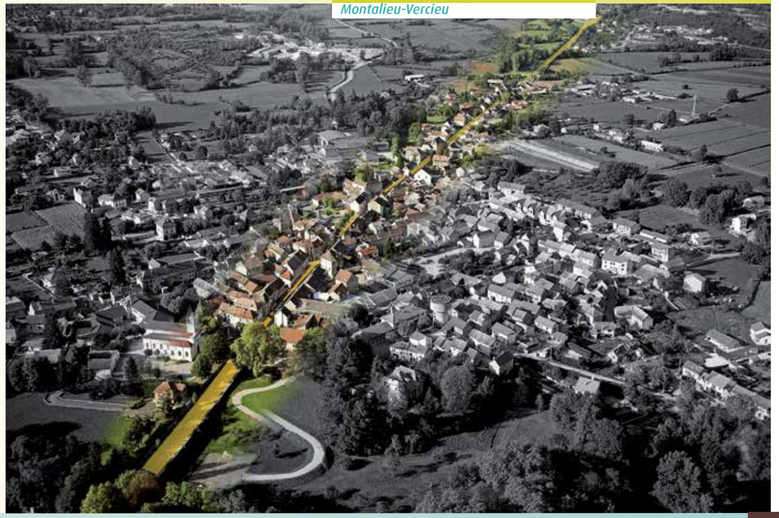

N'oublions pas les contraintes topographiques et le bon sens qui, dans le passé, ont présidé à l'organisation spatiale des villages.

Sachons préserver les structures initiales des villages qui participent à l'identité harmonieuse du Pays des Couleurs, aujourd'hui rompue par l'urbanisation étirée le long des voies.

Les différent types de villages engendrent des formes urbaines spécifiques...

Le relief et la trame de la route, en lien avec le parcellaire agricole, conditionnent une urbanisation qui alterne fronts bâtis et installation en peigne : les façades des maisons, les pignons des fermes rythment le paysage de la route et de la rue de village, de pleins et de vides.

... et des espaces publics singuliers

Outre les places centrales des villages souvent organisées autour de l'église ou au croisement des routes, les bourgs et hameaux sont ponctués de micro espaces publics correspondant à des situations de belvédères, de fourches, de surlargeurs, de délaissés... Ils se distinguent par la simplicité du traitement de sol et la polyvalence des usages.

Place de Vézeronce-Curtin

Place à Porcieu-Amblagnieu

Sermérieu

Porcieu-Amblagnieu

Place de Brangues

Le bourg traditionnel répondait aux exigences d'économie de terrain (agriculture, jardin), d'accès à l'eau, de proximité et de solidarité. Là encore tout n'était question que de bon sens.
Ne perdons pas de vue les exigences d'économie.

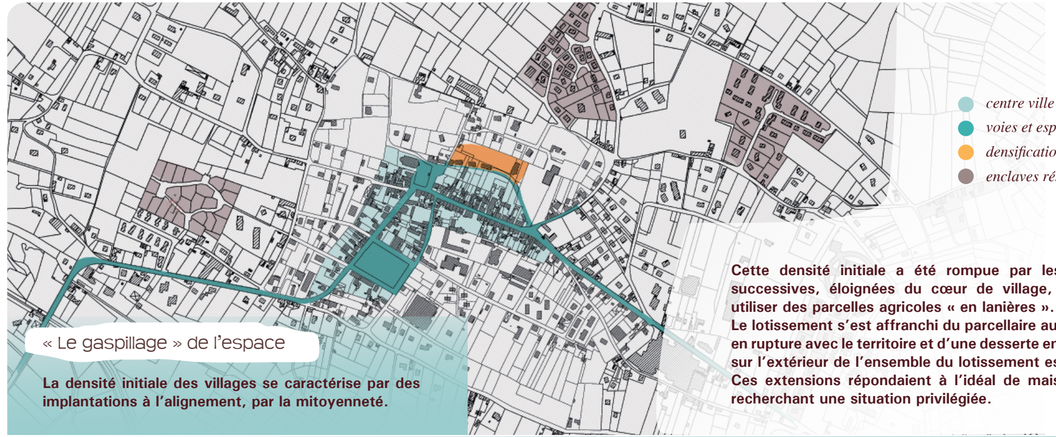

« Le gaspillage » de l'espace

La densité initiale des villages se caractérise par des implantations à l'alignement, par la mitoyenneté.

Cette densité initiale a été rompue par les extensions urbaines successives, éloignées du cœur de village, allant parfois jusqu'à utiliser des parcelles agricoles « en lanières ».
Le lotissement s'est affranchi du parcellaire au profit d'un découpage en rupture avec le territoire et d'une desserte en impasse. La fermeture sur l'extérieur de l'ensemble du lotissement est l'étape ultime.
Ces extensions répondaient à l'idéal de maison individuelle isolée, recherchant une situation privilégiée.

Les Avenières

Morestel

Des opérations récentes démontrent qu'il est possible de maintenir une densité en lien avec les centre-bourgs.

Densifions les coeurs de villages et hameaux. Veillons à ce que le Plan Local d'Urbanisme assure un urbanisme de qualité, favorisant notamment les formes urbaines appropriées.

Le « leurre » de la maison individuelle

La maison individuelle, en rupture avec les limites de la parcelle, rend les habitants déconnectés de leur voisinage et de leur environnement. La libre orientation des façades nécessite de se protéger des regards indélicats, de se clore derrière des limites toujours plus opaques.

LA PARCELLE / L'implantation du bâti sur le terrain

Ne vous installez plus au milieu de la parcelle

Osez une implantation sur au moins une limite pour vous préserver un réel espace extérieur d'agrément.

Rétablissez le lien rompu

Il convient de maintenir le lien étroit entre le bâti et la desserte : on habite aussi sa rue, au-delà de sa seule parcelle.
Appréciez et participez à la « politesse urbaine » : la maison traditionnelle entretient toujours une relation étroite à la rue, à la route, au chemin qui la dessert, même si elle présente un pignon aveugle, elle dévoile alors une cour latérale.

Plusieurs modes d'implantation sont possibles :

1- l'alignement sur rue engendre une façade publique et une façade domestique ouverte sur le jardin (photo 1)
2- le retrait permet d'épaissir le seuil entre rue et maison : cour et jardin établissent un filtre (photo 2)
3- l'inscription en peigne conjugue tranquilité et domesticité de la cour profonde tout en maintenant le lien avec la rue. Elle permet des extensions possibles dans la continuité, en L, en vis à vis de part et d'autre d'une cour, en U avec la cour ouverte sur le paysage (photos 3,4).

1 Alignement et ligne des toits en dents de scie à Charette
La variété des gabarits des maisons de ville accolées crée des décalages en dent de scie caractéristiques du paysage urbain.

2 Maison en retrait aux Avenières

3 Peignes et cours à Courtenay
La structure d'urbanisation en peigne avec pignon établi sur la voie alterne pleins et vides : la cour profonde devient alors une figure majeure des villages.

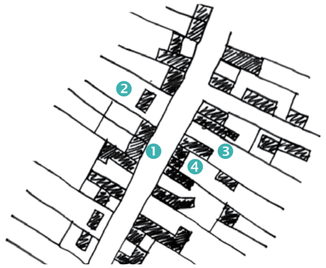

4 Bâti en forme de U à Saint-Victor de Morestel

Le respect du relief

Toutes les parcelles ne se ressemblent pas et ne peuvent accueillir la même maison choisie sur catalogue. Le projet de construction est conditionné par la topographie du terrain. Il ne doit pas générer des déblais-remblais et des plateformes induisant des soutènements ou talus importants, synonymes de dépenses d'aménagement ou d'entretien superflues.

Un accès trop pentu et trop long est difficile à entretenir (ravinement, déneigement). Mal pensé, il peut occasionner des désagréments tels que l'arrivée des eaux de ruissellement dans le garage.

LA PARCELLE / Le rapport à la pente et l'accès

« Jouez avec le relief »

C'est votre maison qui se conforme au terrain et non le terrain qui s'adapte à votre habitation.

Construisez dans la pente en composant avec elle. Deux solutions le permettent :

- l'encastrement qui nécessite un soutènement et un niveau semi-enterré.
- le traitement par paliers qui épouse la pente.

La question de l'accès et du stationnement est un élément essentiel du projet.

- Rapprochez votre maison de la voie de desserte pour qu'elle garde un lien avec le domaine public et pour limiter le chemin d'accès au garage.

- le choix de l'accès le plus simple et le plus court par rapport à la voirie existante est souvent le meilleur, par le haut lorsque celle-ci est à l'amont et vice-versa. Un garage dissocié de l'habitation, plus facile à implanter, peut également être une solution.

Volumétries, adaptations et diversité :

La maison pavillonnaire « sur catalogue » ignore les qualités du bâti ancien.
La simplicité de la volumétrie et du traitement des façades a cédé la place à une vaine recherche d'originalité.
Les volumes désarticulés et les accessoires (colonnes, voûtes, linteaux, cintrés…) ne créent pas la qualité d'habiter.

Au-delà de son échelle qui n'est pas reproductible, la maison dauphinoise illustre une capacité évidente à s'adapter au site avec des volumes simples et sobres.
Elle démontre aussi sa capacité à anticiper de possibles extensions : un pignon aveugle percé facilite les prolongements du logement ou la création d'annexes.
L'articulation des volumes simples entre eux, en lien avec le lieu et les fonctions des bâtiments, assure étonnement une réelle complexité, une diversité des maisons née de règles partagées.

Logements locatifs à Creys-Mépieu

Logements sociaux à Passins

« L'architecture est belle parce qu'elle est intelligente, parce qu'elle est vivante, adaptée aux conditions climatiques ». CAUE de l'Isère 38

Sachez réinterpréter le bâti existant, sans le singer, mais en retenant l'essentiel du mode local de construction.
Mettez en oeuvre une véritable démarche de projet.
Prenez en considération l'implantation, l'orientation, l'horizontalité dans le paysage, l'articulation des volumes, le rapport plein/vide des façades, la gestion de la pente, et des remblais, l'utilisation de matériaux locaux.
L'architecte conseil est là pour vous accompagner gratuitement, n'hésitez pas à le consulter.

La renaissance du bâti ancien

Les centre-bourgs offrent un potentiel de densification in situ : la rénovation du bâti ancien (habitat, granges et annexes agricoles) dans les centre-bourgs et les hameaux est un des outils de lutte contre le mitage. Néanmoins toute restauration ou rénovation du bâti ancien doit être respectueuse du volume et du caractère de la construction.

La maison dauphinoise dresse une façade principale aux ouvertures régulières dans un rapport plein vide harmonieux. Les fermes et les bâtiments agricole présentent des percements plus aléatoires issus de leurs fonctions et usages précédents (étable, fenil, grange…).

Les matériaux et les couleurs établissent des échanges sensibles avec les paysages. Traditionnellement, les maisons en pierre conservent leur matériau apparent. Les maisons en pisé reçoivent un enduit à la chaux hydraulique qui les protège des agressions du temps.

Réhabilitation de granges à Passins

Rénovation d'une étable à Saint-Victor de Morestel

Transformation d'une grange en médiathèque, à Montalieu-Vercieu

Plutôt que de consommer toujours davantage d'espace, valorisons le bâti existant, rénovons en respectant le volume et le caractère de la construction.

Inspirons-nous de la composition des façades du bâti ancien qui mérite de redevenir une source d'inspiration pour les nouveaux programmes.

Banissons les couleurs vives, préférons les tonalités des matériaux locaux.

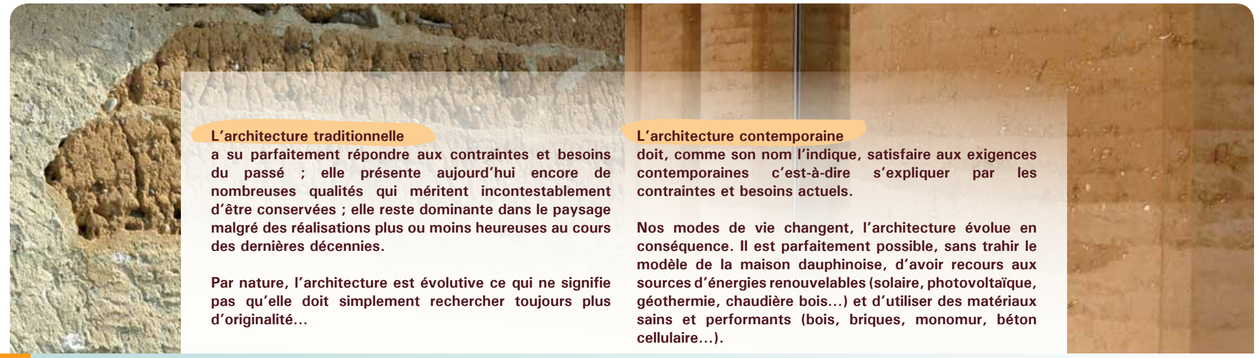

L'architecture traditionnelle
a su parfaitement répondre aux contraintes et besoins du passé ; elle présente aujourd'hui encore de nombreuses qualités qui méritent incontestablement d'être conservées ; elle reste dominante dans le paysage malgré des réalisations plus ou moins heureuses au cours des dernières décennies.

Par nature, l'architecture est évolutive ce qui ne signifie pas qu'elle doit simplement rechercher toujours plus d'originalité…

L'architecture contemporaine
doit, comme son nom l'indique, satisfaire aux exigences contemporaines c'est-à-dire s'expliquer par les contraintes et besoins actuels.

Nos modes de vie changent, l'architecture évolue en conséquence. Il est parfaitement possible, sans trahir le modèle de la maison dauphinoise, d'avoir recours aux sources d'énergies renouvelables (solaire, photovoltaïque, géothermie, chaudière bois…) et d'utiliser des matériaux sains et performants (bois, briques, monomur, béton cellulaire…).

Cessons de vouloir que notre maison se distingue de celle de notre voisin simplement par son aspect extérieur.

Engageons-nous dans une véritable démarche respectueuse de l'environnement.

Développons un habitat sain et plus économe en fonctionnement, qui contribue également à la lutte contre l'effet de serre.

Profitons des progrès techniques pour aménager des espaces qui permettent de vivre plus près du paysage et de la nature tout en les préservant.

architecte : Philippe MAS - photographe : Patrick BLANC

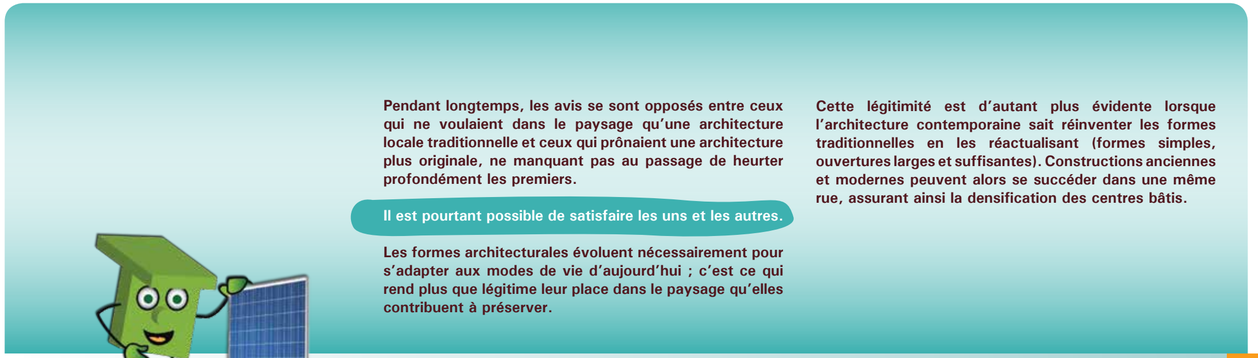

Pendant longtemps, les avis se sont opposés entre ceux qui ne voulaient dans le paysage qu'une architecture locale traditionnelle et ceux qui prônaient une architecture plus originale, ne manquant pas au passage de heurter profondément les premiers.

Il est pourtant possible de satisfaire les uns et les autres.

Les formes architecturales évoluent nécessairement pour s'adapter aux modes de vie d'aujourd'hui ; c'est ce qui rend plus que légitime leur place dans le paysage qu'elles contribuent à préserver.

Cette légitimité est d'autant plus évidente lorsque l'architecture contemporaine sait réinventer les formes traditionnelles en les réactualisant (formes simples, ouvertures larges et suffisantes). Constructions anciennes et modernes peuvent alors se succéder dans une même rue, assurant ainsi la densification des centres bâtis.

Sachons mettre en relation les éléments d'architecture anciens et nouveaux pour produire un effet harmonieux et respecter l'identité villageoise,

Véhiculons la culture locale au travers de formes architecturales contemporaines s'inspirant des modèles du passé.

Partageons cette culture avec toute la profession (architectes, urbanistes, paysagistes, promoteurs).

Ecole de Veyrins-Thuellin

Maison à Courtenay

Logement d'exploitant agricole à Bouvesse-Quirieu

Mairie de Creys-Mépieu

Brangues

L'attention portée au bâtiment doit l'être également aux extérieurs.

1- Dans le Pays des Couleurs, les accotements des routes sont souvent appropriés au droit des maisons. Sur cette bande d'espace public s'exprime alors une forme de domesticité : plantations, bancs, plantes grimpantes, bacs à fleurs, etc…

2- Les récents lotissements se caractérisent par une triste banalité des aménagements de leurs espaces publics : surlargeur des chaussées, bordures béton et trottoirs systématiques, minéralisation excessive des sols, murs enduits et grillages.

Creys-Mépieu

LES EXTÉRIEURS / Le rapport espace privé / espace public

Porcieu-Amblagnieu

Morestel

Saint-Victor de Morestel

Montalieu-Vercieu

Sachez mettre en valeur le « jardin du devant » pour lui ôter son côté routier.

Exigez un projet d'espace public : les communes doivent obtenir des aménageurs qu'ils mettent en place une armature d'espaces publics qui privilégie le lien avec les structures bâties en place, valorise les déplacements piétons et cyclables, favorise les usages et développe une charpente végétale au futur quartier.

La clôture s'adresse à l'espace public

Les exemples « traditionnels » montrent à quel point la clôture est un élément qualitatif qui a deux faces et qui distingue à la fois l'habitat et l'habitant : clôtures végétales ou minérales (pierres plantes, murets de pierres sèches…) ou mixtes.

La tendance contemporaine est à l'appauvrissement, avec des produits industriels peu durables, toujours plus opaques, dénué de toutes qualités constructives, visuelles, tactiles.

Une clôture n'est pas forcément nécessaire

- avant d'aménager une clôture

Posez-vous d'abord la question de sa nécessité. La clôture n'est pas systématique. Votre maison peut faire clôture. Inspirez-vous des nombreux exemples de maisons traditionnelles alignées sur rue, souvent avec un léger recul qui rend la clôture inutile.

- vous choisissez de clore

Posez-vous les questions de l'impact de votre clôture (aspect, hauteur). En cas de clôture minérale, évitez les teintes trop vives ou le blanc. En cas de clôture mixte ou végétale, adaptez les essences à l'effet recherché et à la palette végétale locale. Evitez le recours systématique aux végétaux persistants (thuyas, cyprès, lauriers…)

Les trésors cachés du sol

Composante paysagère importante du projet, le jardin entretient des relations entre l'extérieur et l'intérieur et permet un prolongement de l'espace des pièces à vivre. Les portes et les fenêtres s'ouvrent sur le paysage pour en puiser la lumière et la beauté.
Qu'il soit jardin d'agrément, potager ou lieu d'eau, cet espace possède une relation forte avec l'habitation.

Le sol est un élément essentiel, il conditionne notamment le type de végétation à planter. Il est un véritable écosystème où vivent de nombreux micro-organismes (insectes, vers, champignons et bactéries) qui élaborent l'humus.
Un sol riche en humus est excellent pour la croissance des végétaux et la résistance des plantes vis-à-vis des ravageurs, des maladies ou du froid.

Vasselin

Creys-Mépieu

Les Avenières

Limitez au maximum les atteintes portées au sol de votre parcelle, en le maintenant en l'état autant que possible :
• Minimisez les terrassements et préservez les parties en pleine terre,
• Réduisez l'emprise de manœuvre des engins durant le chantier
• Faites décaper avec soin la terre végétale, stockez-la pour la réétaler ensuite.

Cherchez à connaître la nature du sous sol (roche, sable, marne ...)

Respectez le terrain naturel, optimisez les différences de niveau existantes dans l'aménagement et la composition des espaces extérieurs.

N'imperméabilisez pas votre sol par de trop vastes surfaces minérales (enrobé, béton, pavés, dalles) Ayez plutôt recours à des matériaux poreux, absorbants et drainants qui laissent respirer le sol, tout en limitant le ruissellement et l'érosion (gravette, pavés engazonnés...)

N'envahissez pas votre jardin avec des allées trop larges.

Evitez les voies d'accès en forte pente, vous limiterez ainsi l'arrivée d'eaux pluviales dans votre garage !

Vasselin

La gestion de l'eau

est également un élément essentiel et complémentaire à prendre en considération, que ce soit en terme d'aménagement ou d'utilisation de cette précieuse ressource naturelle.
Pendant longtemps, l'eau n'a pas fait l'objet de suffisamment d'attention alors que sa préservation peut se faire facilement.
Il existe des liens de cause à effet trop souvent ignorés.
Ainsi l'arrachage des haies est une erreur car la haie s'oppose au rapide ruissellement des eaux de pluie, leur permet de s'infiltrer dans le sol, favorisant ainsi la reconstitution des stocks dans les nappes phréatiques.
De même, le non respect du sens de circulation naturelle des eaux, l'imperméabilisation excessive des sols, le recours aux pesticides sont autant de menaces méconnues.

Observez le relief de votre parcelle et repérez les fils d'eau de votre propre terrain et ceux riverains. N'augmentez pas les rejets sur les parcelles voisines.
Traitez vos eaux pluviales sur votre parcelle :
• par rétention (bassin, fosses de stockages enterrées ou non)
• par infiltration (puits perdus, tranchées drainantes)
• par fossés plantés (roseaux, saules, iris d'eau)

Vasselin

Récupérez les eaux de pluie à l'aide par exemple d'une cuve enterrée et réutilisez là pour l'arrosage du jardin, le lavage des espaces extérieurs de la maison voire l'alimentation des sanitaires.
Réduisez les besoins en arrosage (choix de végétaux adaptés au sol et au climat, paillage systématique des parties plantées...)

Limitez l'usage des pesticides encore utilisés par de trop nombreux jardiniers amateurs peu informés des risques réels liés à ces produits (1 gramme de pesticide déversé au bord d'un ruisseau suffit à provoquer une pollution sur 10 km !)
Utilisez un composteur que vous remplirez avec les déchets biodégradables du jardin et de la cuisine.

Qui dit jardin dit plantations

Quelle que soit la surface de la parcelle, le jardin doit être un véritable lieu de plaisir et non de contraintes !

Le jardin est un monde à part, écrin vert protecteur et ancrage rare avec la nature. La haie vivante est un remarquable rempart contre le bruit et participe à la sensation d'abri naturel.

De nombreux animaux tels que les insectes pollinisateurs ou les oiseaux insectivores sont de véritables auxiliaires pour les jardiniers. Ils ont besoin d'espaces préservés. Les haies abritent notamment les hérissons, les salamandres.

Saint-Victor de Morestel

Sermérieu

L'aménagement du jardin doit être partagé par toute la famille. Au besoin, visitez un jardin au naturel, promenez-vous dans la campagne et observez-y les haies, les mares... pour bien comprendre l'intérêt d'accueillir la nature chez soi.

Inspirez-vous de la flore spontanée présente aux alentours : elle peut constituer une base à laquelle vous associerez quelques végétaux plus horticoles.

Privilégiez la diversité et le mélange des essences pour les haies ce qui les rend moins sensibles aux maladies.

- choisissez la composition du jardin en fonction des effets végétaux aux différentes saisons : il est possible d'obtenir des floraisons étalées de février à novembre, et même au cœur de l'hiver.

- faites quelques aménagements pour attirer et protéger les espèces auxiliaires : petits tas de pierres ou de sable, vieille souche laissée au coin du jardin.

- installez des nichoirs pour accueillir les mésanges, grandes consommatrices de chenilles et d'insectes ravageurs. Préservez ou créez des mares : les grenouilles dévorent de grandes quantités d'insectes friands de légumes.

- en plantant des jachères fleuries par exemple, participez à l'impérieuse nécessité de protection des insectes pollinisateurs (abeilles, papillons) qui assurent plus de 80 % de la pollinisation des plantes à fleurs.

les plaisirs du jardin

Parce que l'aménagement des espaces extérieurs est complexe, sa réussite passe par l'établissement d'un plan de composition distinguant les différents espaces et leurs fonctions et s'appuyant sur des éléments existants conservés (arbre isolé, haie...).

Il faut réfléchir un an à l'avance pour imaginer et chercher l'architecture végétale correspondant aux aspirations et respectant l'environnement existant. Le recours à un professionnel peut, le cas échéant, s'avérer tout à fait judicieux.

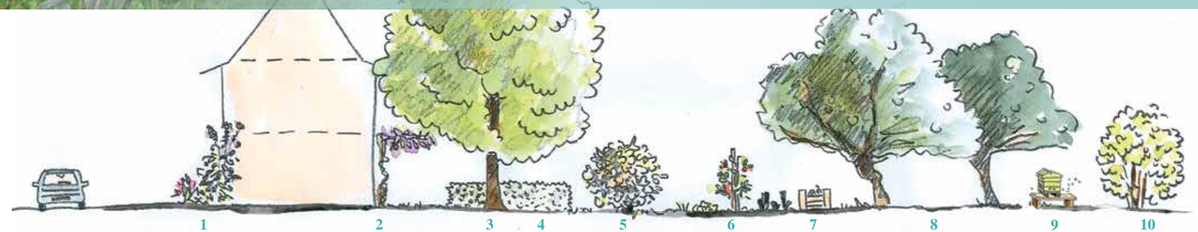

1. bande plantée en pied de façade (iris, roses trémières,...) / 2. treille et grimpantes (ampelopsis, glycine, vigne vierge,...) / 3. arbre isolé ou bouquet d'arbre devant la maison (tilleul, platane, marronnier,...) / 4. haies basses taillées (buis, troène, if) / 5. arbustes en forme libre près de la maison (lilas, noisetier, viorne,...) / 6. potager / 7. compost / 8.verger (noyer, cerisier, prunier,...) / 9. ruche / 10. haie bocagère en limite (sureau, cornouiller,acacias...)

Prenez en compte la qualité du sol (acide/calcaire) et son épaisseur pour le choix des essences qui doivent être adaptées au sol et au climat.

Inspirez-vous des structures végétales traditionnelles, de leur place et du rôle qu'elles jouent par rapport à l'habitation. Rien ne vaut un bel arbre (tilleul, platane) pour donner ombre et fraîcheur à votre terrasse tout l'été.

Préférez les végétaux de petite taille qui ont une meilleure reprise et choisissez-les en fonction de leur développement à terme.
Privilégiez les formes libres aux formes taillées.

Pensez à vos voisins dans le choix de vos plantations : respectez les distances par rapport aux limites de propriété et ne plantez pas d'espèces qui drageonnent (peuplier tremble, bambous, prunellier, ronces) pour que votre voisin ne soit pas envahi.

En suivant ces recommandations architecturales et paysagères, vous permettrez à votre rêve de « petit paradis » de devenir réalité. C'est ainsi que, au Pays des Couleurs, vous vivrez en harmonie avec votre environnement et votre voisinage.

574 rue Paul Claudel
BP 34
38510 MORESTEL
Téléphone 04 74 80 23 30
Fax 04 74 80 40 39
email : ads@lepaysdescouleurs.fr
site internet : http://www.lepaysdescouleurs.fr

Communauté de Communes DU PAYS DES COULEURS

Permanences de l'architecte conseil

Tous les vendredis matins en alternance sur Morestel, Les Avenières, Montalieu-Vercieu.
Rendez-vous au 04 74 80 23 30

CAUE de l'Isère
22 rue Hébert
38000 Grenoble
Tél. : 04 76 00 02 21
www.caue-isere.org/

sur lequel vous pouvez utilement consulter le document « Permis de construire mode d'emploi »

Directeur de la publication : Olivier Bonnard,
Comité de pilotage : Christian Rival, Jean-Claude Buhagiar, Jean-Jacques Hollard, Isabelle Steinmetz,
Apport technique : Itinéraire Bis - Lyon,
Rédaction : Direction Générale et service ADS de la Communauté de Communes,
Mise en pages : Ifka grafik - Impression sur un papier 100% recyclé - Imprimerie Fouquet-Simonet
Crédits photos : Communauté de Communes du Pays des Couleurs, Jungers Didier, Golay Annie, Mergoud Gilbert, Blanc Patrick, Ifka grafik.